ffgolf®
Comité départemental
de Seine-Saint-Denis

CDgolf 93

Challenge inter-école de golf 2014 du 93
moins de 13 ans - Benjamins – Minimes

Dimanche 23 mars (matin): Golf de Nanteuil à Rosny sous Bois
Samedi 17 mai (après-midi): Golf de la Poudrerie à Livry Gargan

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

et pour prendre le départ, les joueurs (ses) devront obligatoirement avoir remis la **procuration parentale 2014** dûment complétée (Celle ci sera valable pour toute l'année 2014).

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Les engagements (**Inscription gratuite**) doivent parvenir accompagnés de la liste des joueurs, avant le
19 mars 2014 pour la 1ère épreuve.
12 mai 2014 pour la 2ème épreuve
par Mail envoyé à: cdgolf93@gmail.com

Il est réservé aux joueurs et joueuses, licenciés membres d'un club du ressort du Comité Départemental de golf de Seine Saint Denis.
Le nombre total des inscriptions sera limité à 30. **15 joueurs maximum par club**.
Pas de limite d'index pour toutes les catégories.

Catégories d'ages:

moins de 13 ans : années de naissance : 2002 et avant
Benjamins : années de naissance : 2000 et 2001
Minimes : années de naissance : 1998 et 1999

Formule de jeu :
Stroke play brut:

- 9 trous sur parcours (configuration Pitch and Putt sur le golf de Rosny, configuration compact sur le golf de La Poudrerie), score plafonné à +4 coups au dessus du par,
- + 9 trous de putting
- un questionnaire sur les règles sera aussi proposé lors de la première journée

Rendez-vous:

- **Rosny:** **9h et premières épreuves vers 9h30**
- **La Poudrerie:** **13h30 et première épreuve vers 14h**

CLASSEMENTS

1) **Individuel:** dans **chaque catégorie d'age et pour chaque tour**, des points seront attribués aux joueurs dans l'ordre du classement (strokeplay + putting). L'importance des points est basé sur la participation de l'année précèdente.

Pour chaque catégorie Minimes, Benjamins et moins de 13 ans:

7 points au premier, puis 6, 5, 4, 3 et 2 et 1 point à tous les classés.

Le **classement final** sera déterminé par le total des points obtenus au cours des 2 journées. Le questionnaire des règles apportant des points de bonus suivant les bonnes réponses (nombre de bonnes réponses sur les 10 questions / 2)

En cas d'égalité: les joueurs seront départagés sur le total cumulé des coups sur le parcours (1er et 2ème tour), puis suivant le score sur le 2ème parcours puis suivant les règles en vigueur sur les 9,6, 3 et dernier trou du parcours du second tour.

2) Un **classement par équipe** sera effectué en prenant, pour chaque club et chaque journée, **les 5 meilleurs résultats (hors régles) DONT 1 dans chacune des 3 catégories d'age et un résultat fille**.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées comme suit : 1) nombre de scores enregistrés sur les 2 tours (soit la plus grande participation), 2) puis plus grand total de points sans limitation de joueurs au classement final.

Remise des prix à la fin de la compétition du 2ème tour (au golf de La Poudrerie)
Prix aux meilleurs de chaque catégorie et à la meilleure équipe.

DIVERS

Procuration Parentale :
La procuration des parents pour participer aux épreuves Jeunes est obligatoire. Elle devra être fournie en même temps que la première inscription à une épreuve départementale ou de ligue et restera valable pour l'année 2012.

Attention:

- Les cadets et Les chariots électriques ne sont pas autorisés
- Epreuve non-fumeurs : (Cf. Règlement Général des Epreuves jeunes)
- Une tenue correcte est exigée : pas de tee-shirt, pas de jeans

Suiveurs de partie:
Pour chaque partie, le comité de l'épreuve pourra désigner un suiveur de partie. Il n'est ni cadet, ni arbitre, ni marqueur, ni membre du comité et s'assure d'un bon rythme de jeu, d'un bon état d'esprit des joueurs et que les enfant marquent bien les scores à la fin de chaque trou. Il notera de son coté les scores de enfants pour faciliter le recording. Il informera le Comité de l'épreuve de tout problème et de tout incident rencontré. A chaque interrogation, il appelera un arbitre. Les suiveurs de partie ne sont pas autorisés à aller sur le greens.

Comité de l'épreuve

Le Comité Départemental de Seine Saint Denis, les enseignants et le directeur du golf joué sont chargés de l'application et l'interprétation de ce règlement.